

Mur 8/2

Mortier de maçonnerie d'usage courant - M 5 selon EN 998-2



Domaine d'application

Mur 8/2 est indiqué pour tous les travaux de maçonnerie en briques, en blocs de béton, en pierres silico-calcaires, aussi bien pour les nouvelles constructions que pour la rénovation, à l'extérieur comme à l'intérieur.

Composition

Mur 8/2 est un mélange homogène composé de sable, de liants et d'adjuvants pour améliorer les propriétés du mortier.

- Liants : mélange de ciment Portland selon EN 197-1.
- Granulats : sable 0/2 criblé et calibré selon EN 13139.
- Adjuvants : ajouts spécifiques pour améliorer la facilité de mise en œuvre, la rétention d'eau et l'adhérence du mortier.

Propriétés

Mur 8/2 est un mortier industriel performant, sec, prêt à gâcher, à base de ciment, d'usage courant (type G selon EN 998-2) pour tous les travaux de maçonnerie avec une épaisseur de joint de 8 à 15 mm. (Type de joint L selon le TRA 651 : certification Benor des mortiers de maçonnerie.)

Mur 8/2 est certifié BENOR.

Préparation support

Les éléments de maçonnerie trop secs ou trop humides peuvent provoquer une mauvaise adhérence. L'adhérence entre le mortier et l'élément de maçonnerie peut être vérifiée en séparant après une minute deux éléments maçonnés. Pour une bonne adhérence, la rupture se trouve dans le mortier.

Les briques doivent être dépoussiérées et ne peuvent en aucun cas être saturées d'eau lors de la mise en œuvre. Pour améliorer l'adhérence, pré-humidifier les éléments absorbants de la maçonnerie.

Ne jamais travailler sur des supports gelés, en cours de dégel ou offrant un risque de gel dans les 24 heures.

Préparation mélange

Mélanger Mur 8/2, de préférence mécaniquement, avec environ 14% d'eau propre (env. 5,5 L par sac de 40 kg, env. 3,5 L par sac de 25 kg, env. 1,4 L par sac de 10 kg ou env. 0,7 L par sac de 5 kg) jusqu'à l'obtention de la consistance voulue. Le mélange doit être homogène, onctueux et sans grumeau.

La durée pratique d'utilisation est d'environ 2 heures.

Le mortier raidi par un début de prise, ne pourra être ni remalaxé, ni régâché avec de l'eau.

Post-traitement

Durant la mise en œuvre et le durcissement du mortier, la température ambiante et celle du support doivent être comprises entre +5 °C et +30 °C.

Les travaux doivent être protégés du froid, de la pluie battante et du vent.

Consommation

Rendement de Mur 8/2 :

- env. 625 L de mortier gâché par tonne de mortier sec,
- env. 25 L de mortier gâché par 40 kg de mortier sec,
- env. 15 L de mortier gâché par 25 kg de mortier sec,
- env. 6 L de mortier gâché par 10 kg de mortier sec,
- env. 3 L de mortier gâché par 5 kg de mortier sec.

Caractéristiques techniques

Catégorie de résistance en compression * / **	M 5
Résistance en compression à 28 jours * / **	> 5,0 N/mm ²

Mur 8/2

Mortier de maçonnerie d'usage courant - M 5 selon EN 998-2

Résistance à la flexion à 28 jours	> 2,5 N/mm ²
Adhérence initiale en cisaillement à 28 jours * / **	> 0,15 N/mm ² (valeur tabulée selon EN 1052-3 et EN 998-2)
Granulométrie **	0/2 mm
Teneur en chlorures * / **	≤ 0,1 M. %
Consistance du mortier frais / Étalement **	170 mm
Masse volumique du mortier frais **	> 1750 kg/m ³
Absorption d'eau * / **	≤ 0,40 kg/(m ² .min0,5)
Demande en eau **	± 14 %
Teneur en air occlus **	± 17 %
Rétention d'eau **	> 80 %
Débit / Rendement	± 625 L/tonne
Masse volumique du mortier durci **	± 1675 kg/m ³
Conductivité thermique λ _{10,sec} * / **	(≤0,83 W/m.K) pour P=50% / (≤0,93 W/m.K) pour P=90%
Perméabilité à la vapeur d'eau	μ 15/35 valeur tabulée selon EN 1745
Réaction au feu / Classe *	A1
Durée pratique d'utilisation	± 2 heures
* Déclaration selon CPR / DoP selon EN 998-2	
** Déclaration selon BENOR TRA 651	

Conditionnement

Mur 8/2 est conditionné :

- en sacs plastiques de 5 kg (4 x 5 kg par boîte en carton, 540 kg par palette) avec housse de protection,
- en sacs plastiques de 10 kg (2 x 10 kg par boîte en carton, 540 kg par palette) avec housse de protection,
- en sacs plastiques de 25 kg sur euro-palettes de 1200 kg avec housse de protection,
- en sacs papiers de 25 kg sur euro-palettes de 1200 kg avec housse de protection,
- en sacs papiers de 35 kg sur euro-palettes de 1400 ou 1680 kg avec housse de protection,
- en sacs papiers de 40 kg sur euro-palettes de 1600 ou 1680 kg avec housse de protection,
- en bigbags de 1200 kg.

La durée de conservation dans l'emballage d'origine, fermé, non endommagé, stocké au sec et à l'abri de l'humidité, est de 12 mois.

Remarque

Les travaux, la préparation des supports et du mélange, ainsi que la mise en œuvre doivent être réalisés selon les règles de l'art et doivent respecter les Notes d'informations techniques du CSTC, la NF DTU 20.1 et la présente fiche technique.

Certification BENOR :

La certification BENOR de ce produit indique, qu'il existe un degré de confiance suffisant, que le producteur/fabriqueur est en mesure de garantir continuellement la conformité de ce produit, comme définie dans les spécifications techniques de références, sur base d'un contrôle périodique externe. La présente fiche BENOR contient les prestations des caractéristiques qui ont été déclarées par le fabricant et vérifiées par l'organisme de certification.

Classification

Mur 8/2 est un mortier de montage performanciel d'usage courant (type G), de classe de résistance en compression M 5 selon la norme EN 998-2.

Certificats CE : 0965-CPR-MM 505 et 0965-CPR-MM 503.

Mur 8/2 est titulaire du certificat BENOR.